

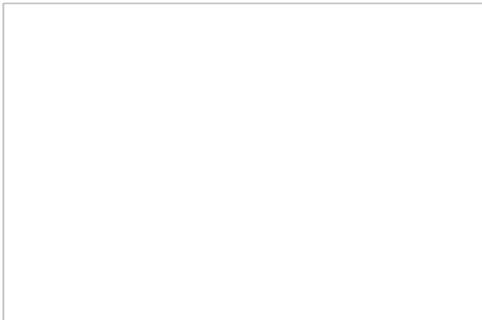
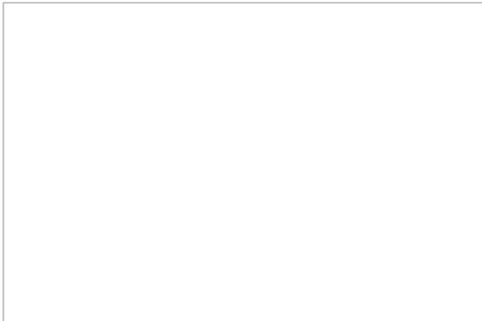
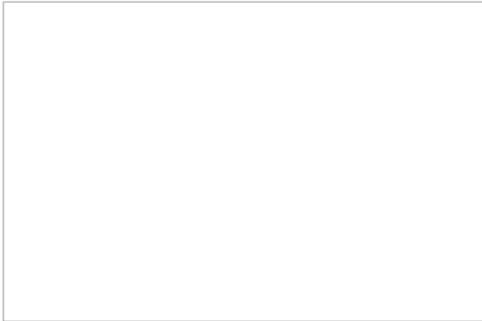
Permanence d'écoute psychologique pour les aidants

En raison de la crise sanitaire actuelle, le café des aidants n'a pas pu se tenir le lundi 2 novembre.

Conscient de l'importance du rôle des aidants et du besoin d'échanges, le CCAS propose une permanence d'écoute psychologique tenue par la psychologue et l'infirmière.

Vous pouvez les contacter du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 49 36 51 95.

Cette permanence est ouverte à tous.



Publié le 03 novembre 2020